

DÉNIGREMENT DU PAYS ET DÉSINFORMATION

Les mises en garde du général d'armée Saïd Chanegriha

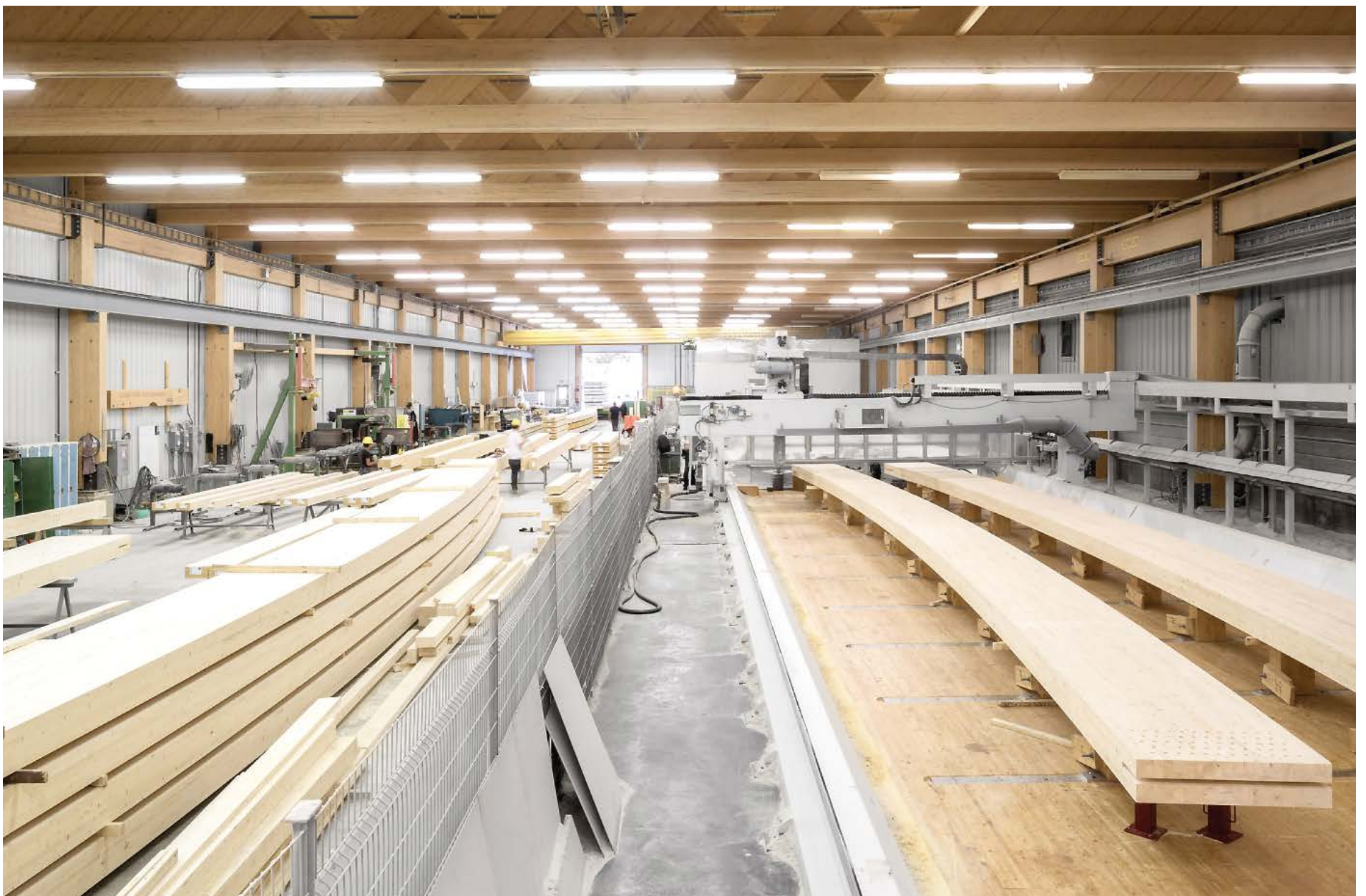
Page 16

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - N° 120 JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 - ALGÉRIE 20 DA - ISSN : 2992-1651

PLUS DE 10 000 PROJETS D'INVESTISSEMENT ENREGISTRÉS DEPUIS FIN 2022 (AAPI)

Pages 4 et 5



**Perspectives prometteuses
pour l'industrie
de l'hydrogène vert
en Algérie (Hachichi)**

Page 3

Les Jeudis du Patrimoine

**MAUSOLÉE ROYAL DE MAURÉTANIE,
l'incontournable site
historique et touristique**

Pages 8 et 9

DIRECTION EXÉCUTIVE DU MÉCANISME AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Le président de la République installe l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de président du Forum des chefs d'Etat et de gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), a présidé la cérémonie de prestation de serment de l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, en tant que nouvelle directrice exécutive du secrétariat continental du mécanisme africain, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.



du MAEP», a dit le président de la République à l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, lit-on dans ledit communiqué.

«Cette heureuse occasion nous réunit aujourd'hui et nous unit dans notre engagement à soutenir les valeurs de bonne gouvernance et de transparence à travers l'ensemble de notre continent africain. Grâce à votre leadership et à votre dévouement, nous sommes convaincus que notre mécanisme continuera de prospérer et d'avoir un impact positif

sur la vie des peuples du continent», a ajouté le président de la République.

«Enfin, je souhaite que cette opportunité soit saisie avec

ardeur et détermination, d'autant plus que vous avez mon soutien et le plein soutien de tous les chefs d'Etat et de gouvernement de notre mécanisme. Unissons nos efforts pour bâtir un avenir meilleur pour l'Afrique. Encore une fois, félicitations», a conclu le président de la République. Pour sa part, l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre a affirmé au siège de la Présidence de la République, que la confiance placée en sa personne pour occuper ce poste représentait une grande responsabilité qu'elle est déterminée à assumer avec dévouement au service des peuples du continent.

Dans une déclaration après avoir prêté serment, Mme Rose Quatre a estimé que la confiance placée en sa personne représentait «un privilège unique et une grande responsabilité», assurant que ce serment continuera à lui rappeler qu'elle occupe ce

poste pour «servir les peuples du continent avec dévouement, abnégation, professionnalisme, exemplarité et intégrité». La nouvelle directrice exécutive du secrétariat continental du MAEP a saisi cette occasion pour féliciter encore une fois Abdelmadjid Tebboune pour sa réélection en tant que président de la République, soulignant que «le soutien et la grande confiance dont il bénéficie constituent un témoignage vivant de l'Afrique que nous appelons de nos vœux, une Afrique où le droit fondamental du peuple d'élire ses dirigeants est sacré et essentiel». «Votre élection, Monsieur le Président, est en réalité un témoignage vivant de la foi et de la confiance placées par le peuple algérien en un dirigeant qui a atteint ses objectifs», a dit Mme Rose Quatre à l'adresse du président de la République.

R. N./APS

ÉCHEC DU CONSEIL DE SÉCURITÉ À ADOPTER UN PROJET DE RÉSOLUTION APPELANT À UN CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

Le Conseil de sécurité de l'ONU a échoué, hier, à adopter un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent dans la bande de Gaza. Ce projet de résolution, préparé par les dix Etats membres non permanents du Conseil de sécurité, a recueilli 14 voix pour, zéro abstention et une contre (celle des Etats-Unis qui ont utilisé leur veto). Le texte a appelé les parties, en sus d'observer un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent dans la bande

de Gaza, à procéder sans délai à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages. Il a appelé également au renforcement significatif de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza et à la protection des civils et de leurs biens, ainsi qu'à la mise en œuvre de la résolution internationale 2735 laquelle affirme que l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) reste l'épine dorsale de la réponse humanitaire à Gaza.

APS

L'Algérie réaffirme à New York son soutien à la souveraineté de la Libye

L'Algérie a renouvelé, mardi soir lors d'un briefing semestriel à New York, son appel à la communauté internationale afin de soutenir la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye, tout en réaffirmant son engagement envers la stabilité et la réconciliation dans ce pays en crise. Lors de cette session, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a exprimé la profonde inquiétude de l'Algérie face à la crise libyenne persistante et a insisté sur «la nécessité d'une action collective pour soutenir le peuple libyen dans sa quête de paix et de justice».

L'Algérie, qui partage une frontière longue avec la Libye, a toujours soutenu la souveraineté nationale de ce pays et a souligné à plusieurs reprises que «toute solution durable à la crise libyenne doit respecter cette souveraineté». Lors de son intervention, Bendjama a insisté sur «l'importance de maintenir l'intégrité territoriale de la Libye face aux défis internes et aux ingérences extérieures», arguant

que ce principe de respect de la souveraineté s'inscrit dans une vision plus large de la stabilité régionale, où l'Algérie joue un rôle crucial de médiateur et de soutien dans les efforts de paix. Aussi, l'Algérie a réaffirmé son engagement dans «le processus de réconciliation nationale en Libye». Ce processus, selon Bendjama, repose sur trois principes clés : «la sacralité de la justice», «la souveraineté de la Libye» et «la nécessité d'une stabilité régionale durable», sachant que l'Algérie a toujours soutenu les initiatives locales visant à instaurer une paix durable, tout en appelant la communauté internationale à ne pas se détourner de ses responsabilités envers le peuple libyen. L'appel de Bendjama, exprimé avec force et conviction, a souligné que la situation actuelle en Libye – marquée par des années de conflits, de violences et de divisions – exige une attention immédiate et un engagement continu de la part de la communauté internationale pour accompagner les Libyens dans leur recherche de solutions.

«LA CPI DOIT AGIR DANS LE RESPECT DU PRINCIPE DE COMPLÉMENTARITÉ»

Une autre dimension importante du discours de l'Algérie a été la question de la justice, en particulier «le rôle de la Cour pénale internationale dans le contexte libyen». L'Algérie a réaffirmé son soutien à la justice en Libye, mais a également rappelé «l'importance de respecter la souveraineté judiciaire du pays». Selon Bendjama, «la CPI doit agir dans le respect du principe de complémentarité», ce qui signifie que son rôle devrait être de compléter les efforts des autorités judiciaires libyennes et non de se substituer à elles, insistant sur le fait que la responsabilité fondamentale de réaliser la justice et de rendre des comptes incombe avant tout aux autorités libyennes elles-mêmes.

Par ailleurs, l'Algérie a souligné que renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire libyen est un «impératif pour garantir la stabilité à long terme» et «établir une justice véritablement

efficace». Dans cette optique, l'Algérie a appelé la communauté internationale «à fournir un soutien technique et stratégique pour améliorer les capacités du système judiciaire libyen, afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle dans la restauration de la paix et de la sécurité».

L'Algérie a également exprimé son souhait que «la CPI adopte une approche rigoureuse et impartiale dans son travail en Libye». Bendjama a insisté sur «la nécessité pour la CPI de ne pas exacerber les divisions et les tensions dans le pays, mais plutôt de contribuer à la paix en s'appuyant sur une analyse minutieuse des preuves», mettant en garde contre «les tentatives de manipulation politique qui pourraient nuire à la crédibilité de la Cour et compromettre les efforts de réconciliation en Libye». Pour l'Algérie, «la crédibilité de la CPI passe par sa capacité à agir sans pressions extérieures et à respecter la souveraineté des Etats concernés».

Yanis Aït-Lamara

Perspectives prometteuses pour l'industrie de l'hydrogène vert en Algérie

Des perspectives prometteuses pour le secteur de l'énergie. La Semaine européenne de l'hydrogène, qui se déroule à Bruxelles, en Belgique, depuis le 18 novembre dernier, renseigne sur l'importance du rôle que l'Algérie s'apprête à jouer dans le domaine du renouvelable. C'est dans cette optique que le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu, mardi dernier, une réunion avec la représentante de l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement GIZ, accompagnée du représentant de la Chambre algéro-allemande d'industrie et de commerce AHK.

Lors de cette rencontre, tenue en présence des cadres dirigeants de Sonatrach, les échanges ont porté sur les perspectives de coopération algéro-allemande concernant les projets relatifs à



l'hydrogène vert et aux énergies renouvelables dans lesquels l'agence GIZ est impliquée, selon un communiqué du groupe public. Rachid Hachichi a tenu également une autre réunion avec une délégation de la société belge John Cockerill, et ce, en marge de la participation du groupe public à la Semaine européenne de l'hydrogène, qui se tient du 18 au 22 novembre à Bruxelles. Cette rencontre, qui s'est déroulée au niveau du stand Algérie en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Mohamed Amine Bencherif, ainsi que des cadres dirigeants du groupe,

a porté sur les opportunités de développement d'un partenariat futur dans le secteur de l'hydrogène vert, indique un communiqué de Sonatrach, cité par l'APS. Rachid Hachichi a exposé la stratégie algérienne de développement de cette filière, soulignant le potentiel considérable de l'Algérie dans ce domaine. Selon lui, la compagnie nationale tend à jouer un rôle de premier plan dans la production de l'hydrogène vert, en s'appuyant sur ses vastes ressources en énergies renouvelables, sa position stratégique et son expertise reconnue dans le domaine de l'énergie, la plaçant

comme un partenaire de premier plan pour approvisionner le marché européen. La participation du groupe Sonatrach à la Semaine européenne de l'hydrogène vise à renforcer la coopération avec les partenaires étrangers et à échanger sur les domaines liés au développement de l'hydrogène et des énergies renouvelables, contribuant ainsi à accélérer la transition énergétique et à soutenir le développement durable. Rachid Hachichi a présenté, par ailleurs, la nouvelle stratégie climat de Sonatrach, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à élever le niveau d'intégration des énergies renouvelables, ainsi qu'à développer des solutions pour capter le carbone dans les sources naturelles et technologiques. Cette stratégie vise à atteindre un équilibre entre les émissions et leur absorption par les puits de carbone, explique la même source. Selon le communiqué de Sonatrach, la société «John Cockerill spécialisée dans le développement de solutions technologiques pour les énergies renouvelables, notamment dans la fabrication d'électrolyseurs destinés à

la production d'hydrogène vert, a présenté ses dernières solutions, innovations et services de production, de transport et de commercialisation dans ce domaine». Cette entreprise belge, souligne la même source, est basée à Seraing, près de Liège, reconnue pour son expertise en ingénierie et en maintenance. Elle est aussi «pionnière» dans les domaines de la technologie et de l'innovation. Ses activités couvrent un large éventail de solutions technologiques dans les secteurs de l'hydrogène, de l'énergie, de l'industrie, de l'environnement et des infrastructures. La participation de Sonatrach à la semaine européenne de l'hydrogène reflète son «engagement à investir dans l'industrie de l'hydrogène dans le cadre de sa stratégie de transition énergétique visant à renforcer la place des énergies renouvelables dans son mix énergétique et à réduire son empreinte carbone». Elle traduit, en effet, l'ambition de l'Algérie de s'imposer, comme c'est le cas en matière de gaz, comme un fournisseur fiable de l'Europe en énergies propres.

Rabie Mehdi

FORTE HAUSSE DE LA DEMANDE MONDIALE DE GAZ EN SEPTEMBRE (IEF)

La demande mondiale de gaz naturel a connu une augmentation significative en septembre 2024, atteignant 150,2 milliards de mètres cubes (m³), soit une hausse de 6,1 milliards m³ par rapport à la même période de l'année précédente. Cette tendance s'inscrit dans un contexte de besoins énergétiques croissants, en particulier dans les régions de l'hémisphère nord, à l'approche de l'hiver. Le rapport publié par le Forum international de l'énergie (IEF), intitulé Monthly Oil & Gas Data Review, met en lumière «les dynamiques» de cette hausse, qui reflète «les efforts mondiaux pour sécuriser les approvisionnements énergétiques essentiels», tout en soulignant «les implications pour les politiques énergétiques et les investissements dans le secteur des hydrocarbures». L'augmentation de la demande de gaz naturel a été particulièrement marquée dans l'Union européenne (UE) et au Royaume-Uni, où la consommation a bondi de 3,06 milliards m³ en septembre, par rapport à août, pour atteindre 21,9 milliards m³. Cette montée en flèche est attribuée à la nécessité pour ces régions de constituer des stocks de gaz avant l'hiver, une période cruciale où les besoins en énergie aug-

mentent en raison des températures plus froides et des usages domestiques plus intensifs. La tendance observée en Europe fait écho à une situation similaire dans d'autres parties du monde, où l'urgence de préparer les systèmes énergétiques pour les mois les plus froids conduit à une demande accrue de gaz naturel. Les stocks mondiaux ont d'ailleurs enregistré une hausse notable de 9,9 milliards m³ en septembre, atteignant un total de 251 milliards m³, un niveau record pour cette période de l'année. Cette augmentation reflète à la fois l'anticipation de la demande hivernale et une gestion prudente des stocks afin de sécuriser l'approvisionnement. Parallèlement à la demande, la production mondiale de gaz naturel a enregistré une baisse notable en septembre, chutant de 8,5 milliards m³ par rapport au mois précédent. Cette baisse mensuelle s'explique en partie par des facteurs saisonniers, mais sur le plan annuel, la production a augmenté de 7,6 milliards m³, soutenue par des augmentations dans plusieurs pays producteurs. Les Etats-Unis, la Russie, la Norvège, le Nigeria, le Canada et l'Azerbaïdjan sont les principaux contributeurs à

cette croissance annuelle. Ces pays ont su répondre aux besoins croissants du marché mondial en augmentant leur capacité de production, malgré les fluctuations saisonnières et les défis liés à l'exportation du gaz naturel. Toutefois, la baisse observée en septembre suggère une certaine fragilité dans la production de gaz, qui pourrait être exacerbée par des facteurs géopolitiques ou économiques imprévus.

LE RÔLE DES INVESTISSEMENTS DANS LES HYDROCARBURES

Dans ce contexte de hausse de la demande et de pression sur la production, le secrétaire général du Forum international de l'énergie, Joseph McMonigle, a insisté sur «l'importance de maintenir les investissements dans les hydrocarbures». Lors d'une conférence à Madrid, McMonigle a averti : «Bien que la transition énergétique soit essentielle, les investissements dans les énergies fossiles ne doivent pas être réduits de manière drastique.» Selon lui, «tant que les énergies renouvelables n'atteindront pas une part significative du mix énergétique mondial, il est crucial de continuer à soutenir l'industrie des hydrocarbures pour garan-

tir la stabilité de l'approvisionnement énergétique». McMonigle a souligné que «la réduction des investissements dans les hydrocarbures pourrait nuire à la transition énergétique elle-même, entraînant des hausses de prix et une volatilité accrue sur les marchés de l'énergie». Cette alerte s'inscrit dans un débat plus large sur l'équilibre entre les objectifs environnementaux et les réalités économiques actuelles, alors que de nombreux pays tentent de trouver des solutions pour réduire leur dépendance aux énergies fossiles tout en préservant la stabilité énergétique. Les tendances observées en septembre mettent en évidence la complexité du marché mondial de l'énergie et l'importance de la gestion proactive des stocks et des productions. Alors que la demande de gaz naturel continue d'augmenter, en particulier dans les pays de l'hémisphère nord, la question des investissements dans les hydrocarbures devient de plus en plus pressante. Les mois à venir seront décisifs, notamment en raison de l'arrivée de l'hiver, période de forte consommation d'énergie, et de la nécessité de garantir une transition énergétique efficace sans nuire à la stabilité économique.

Yanis Aït-Lamara

plus de 10 000 projets d'investissement enregistrés depuis fin 2022 (AAPI)

La nouvelle politique de gestion des investissements mise en place ces deux dernières années avec le déploiement de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), et selon les nouvelles dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement, vient de confirmer son efficacité en termes de redynamisation des activités productives à travers la forte hausse du nombre de projets enregistrés en 2023 et 2024.

Sur l'objectif de 20.000 projets à moyen terme fixé par le président de la République, l'agence en question vient en effet de dépasser le cap des 10.000, soit plus de 50%, selon les derniers bilans que vient de révéler le directeur général de cette structure, Omar Rekkache. «Entre le 1er novembre 2022, date de début des activités de l'AAPI, et le 14 novembre 2024, 10.496 projets ont été enregistrés auprès des guichets uniques décentralisés et du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, soit une valeur globale avoisinant 4.340 milliards de dinars», a déclaré le DG de l'AAPI mardi à l'occasion d'une

rencontre consultative organisée avec le Crea (Conseil du renouveau de l'économie algérienne) sous le thème d'«améliorer le climat de l'investissement : Entre réalités et aspirations». Dans le détail, le bilan enregistré jusque-là, et dont l'impact socioéconomique devrait se traduire par la création de plus de 258.000 emplois nouveaux, fait ressortir un essor appréciable, que ce soit des investissements lancés par des opérateurs locaux ou des IDE (investissements directs étrangers). En effet, pour les investissements lancés par des nationaux, le premier responsable de l'AAPI a fait état de 10.303 projets enregistrés au niveau de son organisme, estimés à une valeur globale de plus de 3.365 milliards de dinars et devant créer plus de 238.000 emplois.

PRÈS DE 7,5 MILLIARDS DE DOLLARS D'IDE EN DEUX ANS

Pour ce qui est des IDE, l'agence a, selon son DG, enregistré 193 projets en deux ans, soit lancés directement par des investisseurs étrangers ou en partenariat avec des opérateurs locaux, pour une valeur totale de plus de 974 milliards de dinars (près de 7,5 milliards de dollars), et qui, à leur entrée en activité, devraient générer plus de 20.000 emplois. A ce rythme, ces deux dernières années, le marché national est donc parvenu à capter près d'une centaine de projets d'IDE par an, en provenance de 27 pays différents répartis sur les cinq continents, tel que cela a été précisé par le directeur général de l'AAPI. En outre, la répartition par secteur d'activité de quelque

D.R.

10.303 projets d'investissement enregistrés depuis novembre 2022, dont plus de 50% sont en phase de réalisation et 8% en phase d'exploitation, fait ressortir, selon le même bilan de l'AAPI, une remarquable attractivité du secteur de l'industrie qui a capté 47% de ces projets, suivi par le secteur des mines et carrières, avec 12%, les secteurs tertiaires (11%), la construction (10%), l'agriculture (7%), les transports (6%), et enfin le tourisme et la santé avec 2% chacun. Toutefois, malgré cet engouement des porteurs de projets pour le marché national, il n'en demeure pas moins que l'AAPI est en attente de la levée de certaines lacunes qui persistent, comme vient de le faire savoir Omar Rekkache, en déclarant que l'objectif de 20.000 projets fixé par le président de la République «pourrait être réalisé avant les délais impartis, si les conditions idoines sont réunies».

L'AAPI VUE PAR LA BANQUE MONDIALE

Parmi ces conditions, le même responsable citera notamment la poursuite de l'amélioration du cadre juridique régissant l'investissement, la simplification de certaines procédures administratives et d'accès aux crédits bancaires, ainsi que la récurrente question du foncier. Pour ce qui est de ce der-

nier point, le DG de l'AAPI vient d'appeler à «la mise à disposition de plus d'assiettes foncières destinées à l'investissement, à raison de 10.000 assiettes/an», avant d'indiquer que depuis la mise en œuvre de la plateforme dédiée à la réception et au suivi des dossiers d'investissement, son organisme a réceptionné 1.913 assiettes foncières aménagées d'une superficie globale de 2.191 ha, soit une moyenne d'un peu plus d'un hectare/assiette, mais tout en relevant un manque en la matière dans des wilayas comme Alger, Blida, Sétif ou Tipasa. Cependant, sur ce total, 782 assiettes, d'une superficie de 1.100 ha, ont été proposées aux investisseurs, parmi lesquelles 461 ont été octroyées, dont 179 par décision définitive, et 153 assiettes n'ont pas encore été demandées par des investisseurs potentiels. En tout cas, le nouveau système mis en place à travers l'AAPI est en voie de redynamiser les investissements sur le marché national, comme vient de le relever même la Banque mondiale dans son rapport de suivi dédié à l'Algérie, publié lundi dernier, en soulignant que «l'AAPI facilite les investissements en Algérie en simplifiant les procédures administratives et en accordant des avantages fiscaux et douaniers».

M. Naïli

MAHFOUD KAUBI, EXPERT EN POLITIQUE GÉOÉCONOMIQUE ET SPÉCIALISTE DES QUESTIONS FINANCIÈRES

«Dans l'absolu, les chiffres de l'AAPI sont assez acceptables»

Dans cet entretien, l'économiste a largement commenté les statistiques de l'agence des investissements, encourageant ainsi les responsables concernés à doubler d'efforts pour atteindre les objectifs tracés par les pouvoirs publics. Il n'a pas caché, cependant, sa satisfaction quant au nombre de projets d'investissement qu'a attirés le secteur de l'industrie.

Entre le 1er novembre 2022, date de début de ses activités, et le 14 novembre 2024, l'AAPI a enregistré 10.496 projets, soit une valeur globale avoisinant 4.340 milliards de DA, soulignant que ces projets devraient générer plus de 258.000 emplois. Peut-on connaître votre avis par rapport aux résultats réalisés jusque-là par l'AAPI et comment qualifieriez-vous ce bilan ?

Les chiffres présentés par le DG de l'AAPI, à savoir les 10.000 projets inscrits, soit 5.000 projets par année, sont dans l'absolu assez acceptables et démontrent qu'il y a un engouement

relatif de la part des investisseurs en premiers résidents qui constituent pratiquement 99% des projets inscrits d'autant plus que pour les investissements directs étrangers ou en partenariat, le nombre s'élève à 193. Il faut juste rappeler que c'est le chiffre de projets enregistrés qui a fait l'objet de déclaration au sein de l'AAPI. Le nombre de projets est satisfaisant de manière globale, plus particulièrement en termes de répartition par secteur où l'on constate que l'industrie a attiré plus de 40% de la totalité des projets d'investissement. Quant aux coûts, ils sont prévisionnels. Le coût n'a qu'une



significative relative du moment qu'il nous oriente sur l'estimation donnée par les investisseurs liées aux projets réalisés. Idem pour le nombre de postes d'emplois prévisionnels créés. Ce qui nous amène à dire que ces chiffres ont un caractère prévisionnel.

Entretien réalisé par Badreddine K.

L'AAPI a pour, entre autres missions fixées par les plus hautes autorités du pays, de réaliser un objectif 20.000 projets d'investissement à moyen terme. Pensez-vous qu'à ce rythme, elle pourra atteindre cet objectif dans les délais impartis ?

Le rythme peut s'accélérer davantage. L'AAPI, voire l'environnement dans sa globalité lié à l'investissement qui doit se réveiller, faire plus de promotions pour le nombre de grands projets et les projets structurants et ceux bénéficiant de la préférence de l'Etat, c'est-à-dire ceux relevant des secteurs stratégiques. Pour l'enregistrement des projets au niveau de l'AAPI, l'on peut dire que c'est un chiffre assez correct. Mais nous n'avons pas une idée quant aux réalisations...

Suite en page 5

Lancement d'une réforme profonde du système national des statistiques (Faïd)

Lorsqu'en 2023, il avait déclaré devant les participants aux assises nationales de l'agriculture que «l'Etat, qui veut s'ériger en puissance économique, doit disposer de chiffres précis», le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait mis le doigt sur un volet à la fois stratégique et crucial de la stratégie de relance de l'économie nationale, parce que, avait-il ajouté, «l'investissement et l'importation sont orientés par les statistiques pour peu qu'elles soient précises et non pas des «données approximatives».

C'est dans cette même perspective que le ministre des Finances, Laaziz Faïd, vient d'annoncer le lancement d'un processus de modernisation des systèmes de l'ONS (Office national des statistiques) dans le but d'améliorer la qualité des données qui y sont produites.

«Des mesures concrètes ont récemment été prises pour moderniser les systèmes de l'ONS et ses moyens, en vue de fournir des données statistiques



précises et transparentes», a déclaré le ministre des Finances dans son intervention lors d'une Journée d'information organisée mardi à Alger. «Ces données aident, non seulement, à prendre des décisions en temps réel, mais ont également un impact positif sur l'élaboration des politiques futures, tout en assurant une base de données solide en faveur des différents secteurs», a-t-il précisé.

Dans le même sillage, un programme de déploiement de l'ONS à travers les différentes régions du pays vient d'être lancé, à travers le renforcement du nombre de ses annexes régionales sur l'ensemble du territoire national afin d'améliorer la qualité des

données de terrain, a tenu à indiquer le directeur général de l'organisme, Moussa Mahdjoubi, à la même occasion, avant de rappeler le lancement en parallèle de la stratégie nationale de la statistique 2024-2028, qui repose notamment sur le renforcement des infrastructures technologiques et de la formation en statistique, ainsi que la diversification de la coopération nationale, internationale et régionale.

NOUVELLE STRATÉGIE NATIONALE 2024-2028

En tout cas, la réforme du système national des statistiques, à travers le redéploiement de l'ONS et la modernisation de ses services, revêt une impor-

tance stratégique en raison du rôle capital qu'il joue dans la prise de décision et la conception des politiques de développement pour les différents secteurs de l'économie nationale. A ce propos, Laâziz Faïd n'a pas manqué, d'ailleurs, de rappeler que c'est sur les statistiques produites par cet organisme que son ministère s'appuie pour concevoir les politiques financières et économiques, ce qui reflète l'engagement commun à renforcer l'action complémentaire des institutions de l'Etat, et à orienter les efforts vers la réalisation des objectifs de développement.

Ainsi, pour le ministre «l'importance de l'ONS, en tant qu'organe central chargé de fournir et publier des données et statistiques à caractère socioéconomique, se manifeste à travers la qualité des conclusions escomptées, notamment en matière de recensement général, de données démographiques ou encore de données statistiques sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages».

C'est pourquoi donc le premier argument du pays a appelé l'ensemble des cadres et responsables de cette institution stratégique à «travail-

ler d'arrache-pied en vue de répondre aux attentes liées au renforcement des capacités du ministère des Finances en matière de prospective afin que l'Algérie puisse établir des prévisions fiables concernant l'évolution du développement socioéconomique au moyen et long terme au profit des politiques publiques».

Alors que pour parvenir à l'optimisation des statistiques produites au profit de l'économie nationale dans son ensemble et pallier les insuffisances enregistrées jusque-là, le ministre a souligné l'importance de prioriser les opérations de rattrapage concernant la collecte des données statistiques, l'amélioration de leur fiabilité et l'élargissement de la couverture géographique des annexes de cet organisme sur le territoire national.

Pour rappel, outre ses missions permanentes au profit des différents secteurs d'activité, l'ONS a mené deux chantiers d'envergure ces trois dernières années, à savoir le sixième recensement général de la population et de l'habitat en 2022 et le troisième recensement général de l'agriculture du mois de mai au mois de juillet dernier.

Mohamed N.

Suite de la page 4

Justement, après une analyse préliminaire des projets enregistrés, il a été établi que plus de 50% d'entre eux sont en phase de réalisation et 8% en phase d'exploitation. Qu'en pensez-vous ?

Ça serait bien d'affiner les statistiques, de donner plus de détails pour savoir est-ce que ce sont des projets nouveaux ou des extensions ou des réhabilitations dont les sociétés existent déjà, par exemple... Si l'on prend le nombre total, l'on dénombre donc 800 projets qui sont en phase d'exploitation. Ce qui est relativement peu par rapport aux potentialités.

Le bilan indique également que l'agence a enregistré 193 projets d'investissement étrangers (directs ou en partenariat), provenant de 27 nationalités des cinq continents, d'une valeur totale de plus de 974 milliards de DA, qui devraient générer plus de 20.000 emplois. Selon vous, l'Algérie attire-t-elle suffisamment d'IDE ? Et le climat des affaires est-il favorable pour concrétiser un tel objectif ?

Il faut dire que la destination Algérie pour les IDE dispose d'un potentiel important dans tous les secteurs d'activité. Les avantages par rapport aux potentialités sont énormes. Il faut reconnaître que des efforts ont été consentis

et beaucoup de choses ont été accomplies pour améliorer l'environnement économique et financier ainsi que l'attractivité de la destination Algérie, notamment le code d'investissement adopté qui a donné toutes les garanties nécessaires en termes d'incitations. La législation est, à ce propos, intéressante en comparaison aux autres législations des pays de la région, voire dans le monde de manière générale. Ce suffire de 193 projets inscrits serait maladroit, mais c'est encourageant. Toutefois, il faut déployer beaucoup plus d'efforts car, comparé aux potentialités existantes, je considère que l'on reste au-dessous des capacités dont dispose l'Algérie. C'est à l'environnement économique, social, et juridique de travailler plus et d'effectuer les différents ajustements nécessaires. C'est d'engager, à mon sens, d'autres réformes qui permettraient de concrétiser tous les axes qui ont été inscrits dans la loi sur l'investissement qui demeurent, jusque-là, perfectibles. En tous cas, il est prématuré de dire que le bilan de l'AAPI est positif.

Par secteur, les plus attractifs restent l'industrie qui représente 47% des projets enregistrés, suivie par les mines et carrières (12%), les secteurs tertiaires (11%), la construction (10%), l'agriculture (7%), les transports (6%) ainsi que le tourisme et la santé (2 %

chacun). Pourriez-vous nous expliquer pourquoi le secteur de l'industrie s'est taillé la part du lion alors que d'autres secteurs, comme l'agriculture par exemple, sont restés à la traîne ?

Ces secteurs présentent une structure, d'une part, satisfaisante si l'on considère que 250 % des projets sont inscrits dans l'industrie. Ceci répond aux objectifs des pouvoirs publics, étant donné que le secteur industriel ne contribue que faiblement au Produit intérieur brut (PIB), soit uniquement 6 % en 2023, en dépit de tout le potentiel dont dispose l'Algérie. L'industrie est encore en retard.

Une orientation de l'investissement vers ce secteur, tel que signifié par ces chiffres, est un point positif. Si ces intentions d'investissement se confirment par des projets réels sur le terrain, ceci permettra au secteur industriel qui, de par le monde est le secteur qui contribue le plus et le mieux dans le PIB, car il joue un rôle important dans le développement économique d'un pays. Ces enregistrements dans le secteur de l'industrie incitent à l'optimisme. Les 2 % dans l'agriculture renseignent que l'approche de l'investissement dans l'agriculture reste assez traditionnelle. On n'a pas une logique d'investissement avec une grande intensité capitalistique utilisant des moyens modernes. Ce qui prouve encore une fois que l'investissement dans

le secteur agricole demeure familial, pas très transparent. En outre, les exonérations et autres avantages prévus dans le secteur par l'Etat n'incitent pas les exploitants agricoles à se diriger vers l'AAPI pour demander des avantages liés à l'investissement, la réalisation et l'exploitation, l'acquisition de matériel...

La mise en place du guichet unique et l'attribution de plus de prérogatives aux représentants des administrations présentes ont-elles contribué aux résultats réalisés par l'AAPI ?

Il faut une interopérabilité en permanence entre les différentes administrations dont les domaines, les impôts, les douanes, les banques pour que l'investisseur ne soit plus l'otage des administrations, d'une logique de va-et-vient entre les diverses structures administratives. Voilà une piste sur laquelle l'AAPI doit travailler en collaboration avec les différentes administrations. Je reste convaincu que des efforts seront encore consentis dans ce domaine, notamment via la transformation numérique qui donnera plus de fluidité et de flexibilité qui feront les processus soient plus visibles, plus modernes et développés. Cela dit, il ne faut pas se satisfaire de ces résultats parce que beaucoup de chemin reste encore à parcourir et un travail énorme nous attend.

B. K.

Revade : des experts appellent à valoriser les déchets portuaires

Le plastique est à l'origine de 20 à 30% des déchets portuaires, suivi par les engins de pêche avec 10%, a révélé une étude sur «l'identification des solutions innovantes dans la gestion et la valorisation de déchets des ports». Les déchets organiques constituent 60% des volumes de déchets, alors que d'autres déchets ont été identifiés tels que le papier, les métaux, les textiles, les pneus.

Quelques chiffres de cette étude, lancée en 2023, ont été présentés hier lors d'une conférence-débat sur la valorisation des déchets portuaires, en marge du 8e Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (Revade), tenu au Palais des expositions des Pins maritimes. Depuis les filets de pêcheurs, l'étude a relevé que 86% des déchets collectés sont des bouteilles en plastique, 3,3% sont des métaux, 3,6% du bois, 2% des papiers et cartons, 2% du textile, 0,7% du caoutchouc

et 0,5% du verre. De plus, 90% du plastique sont à usage unique, dont 50% sont des sacs en plastique, 46% des bouteilles et 4% des emballages alimentaires, selon toujours cette étude réalisée par l'Agence nationale des déchets, en coordination avec le Programme économie bleue, pêche et aquaculture et dans le cadre de la coopération avec l'Union européenne (UE). Cette étude a ciblé six ports, à savoir trois ports de pêche et trois ports mixtes (pêche et commerce) qui sont Gha-zaouet (Tlemcen), Bouze-djar (Aïn Témouchent), le



port de Mostaganem, celui de Bouharoun à Tipasa, Zemmouri, dans la wilaya de Boumerdès, et le port d'Annaba, et a été parachée en novembre courant. L'étude a rappelé, par ailleurs, les chiffres clés du secteur, en se basant sur les données du ministère de la Pêche

et des Productions halieutiques et de l'Office national des statistiques (ONS), selon lesquelles la population marine (emplois directs et indirects générés dans le secteur) a atteint 130.315 professionnels, en 2020, activant dans 46 ports de pêche et plus de 60 sites d'échouage.

A cet effet, des experts ont donc appelé à encourager l'émergence de nouvelles filières de valorisation des déchets portuaires, lors d'une journée d'étude sur les déchets portuaires, organisée en marge du Revade.

La cheffe de département prévention à l'Agence nationale des déchets (AND),

Sabrine Beggar, a indiqué que l'adoption du tri sélectif dans les ports, associé à un travail de sensibilisation, ciblant tous les intervenants dans ces lieux (pêcheurs, restaurateurs, associations) sont en mesure de créer des «opportunités de valorisation des déchets générés depuis ces lieux et faire émerger des filières de revalorisation de ces déchets».

«Les ports constituent une interface entre le milieu terrestre et celui marin», a-t-elle soutenu, soulignant l'importance de maîtriser la gestion des déchets dans les ports pour protéger la biodiversité marine, a rapporté l'APS.

De son côté, l'experte entrepreneuriat des start-up, auprès du Programme économie bleue, pêche et aquaculture, Warda Tahraoui, a mis en avant l'importance de cette étude dans «l'identification des solutions innovantes dans la gestion et la valorisation de déchets des ports».

Concernant les déchets à fort potentiel de valorisation, l'étude a démontré que le bois constitue un fort potentiel, suivi par le plastique et puis les huiles usagées, les matières organiques, le papier carton, les pneus et les métaux.

Lyès M./APS

L'Algérie a réalisé «des acquis majeurs» en matière des droits de l'enfant (Meriem Chorfi)

La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Chorfi, a affirmé, hier à Alger, que l'Algérie avait réalisé des «acquis majeurs» en matière des droits de l'enfant. Mme Chorfi s'exprimait lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre de chaque année et placée cette année sous le slogan: «écouter l'avenir». Dans une allocution prononcée lors d'un atelier de présentation et de discussion des axes stratégiques du Plan d'action national sur l'enfance 2025-2030, Mme Chorfi a affirmé que l'Algérie «a réalisé des acquis majeurs dans le domaine des droits de l'enfant, à travers les différentes lois et législations, ainsi qu'à son adhésion à différentes conventions liées aux droits de l'Homme et plus particulièrement aux droits de l'enfant», rappelant que l'Algérie «faisait partie des premiers pays à avoir ratifié cette convention». La Déléguée nationale à la protection de l'enfance a fait savoir à cet égard, que «la Constitution algérienne, sous l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, consacre le principe de l'intérêt suprême de l'enfant», affirmant que l'Organe qu'elle dirige «œuvre à associer les enfants à toutes les questions qui les concernent afin de recueillir leurs avis et préoccupations».

S'agissant de l'atelier de travail, qui se déroule sur 2 jours, Mme Chorfi a précisé qu'il vise à présenter et discuter les axes stratégiques du Plan national d'action sur l'enfance 2025-2030. Ce Plan résulte d'une année de travail laborieux mené par la Commission nationale chargée de son élaboration. L'atelier se tient en présence de l'experte internationale algérienne Mme Faiza Benhadid, ainsi que de plusieurs

enfants, ambassadeurs de l'enfance algérienne, qui exprimeront leurs préoccupations et leurs points de vue.

Une fois finalisé, ce plan sera soumis à l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE). De son côté, la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mme Rabéa Kharfi, a salué la «coopération commune et fructueuse» entre son institution et l'ONPPE pour la concrétisation du Plan national d'action sur l'enfance à travers un «suivi technique continu et l'expertise nécessaire pour les différentes activités relevant de ce plan».

Ce Plan constitue «un acquis précieux pour l'enfance et sera un point de départ pour de nouvelles pratiques professionnelles visant à évaluer les réalisations et à identifier les améliorations nécessaires», précise Mme Kharfi.

Pour sa part, l'experte internationale, Mme Benhadid, a expliqué que l'atelier permettra «d'analyser la situation des enfants en Algérie et de mettre en place un cadre stratégique qui identifiera les problèmes, les priorités et les principaux résultats à atteindre dans le cadre de ce Plan national». De son côté, la représentante de l'UNICEF en Algérie, Mme Katarina Johansson, a affirmé que la Journée mondiale de l'enfance «devrait être un jour de joie et de célébration». Cependant, «les violations des droits des enfants dans le monde mettent en péril leur avenir», a-t-elle déploré.

Elle a rappelé que depuis octobre 2023, plus de 40.000 Palestiniens ont été tués à Gaza, dont 70% sont des enfants, ajoutant que «la vérité amère est que les droits de l'enfant ont été complètement bafoués».

APS

LE PÉAGE NON INCLUS DANS LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT (MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS)

La cellule d'information et de communication du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, a affirmé, hier dans un communiqué, que la déviation de la circulation de la voie actuelle de l'autoroute est-ouest vers les couloirs dédiés aux stations de péage de Mouzaïa (Blida) et de Khemis El Khechna (Boumerdès) «n'a aucun rapport avec le lancement de l'opération de péage sur cet axe routier», affirmant que ce type d'opération «n'est pas inclus dans le programme du Gouvernement».

La déviation de la circulation «s'inscrit dans le cadre des travaux d'entretien périodique de l'autoroute est-ouest», précise la même source.

«Suite à la publication d'un communiqué par la cellule d'information et de communication de l'Algérienne des Autoroutes (ADA), placée sous la tutelle du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, concernant un programme de déviation de la circulation de la voie actuelle de l'autoroute est-ouest vers les couloirs dédiés aux stations de péage de Mouzaïa (Blida) et de Khemis El Khechna (Boumerdès), nous vous informons que cette opération s'inscrit dans le cadre des travaux de maintenance périodique de l'autoroute est-ouest, et n'a aucun rapport avec le lancement d'une quelconque opération de péage sur l'autoroute est-ouest, laquelle n'est pas incluse dans le programme du Gouvernement», lit-on dans le communiqué.

Le ministère a indiqué que «la priorité absolue du secteur demeure la garantie des conditions favorables pour la sécurité routière des usagers de l'autoroute est-ouest, à travers la programmation d'opérations d'entretien visant à préserver la pérennité de ses infrastructures».

BOUMERDÈS

Réalisation d'un nouveau pôle urbain de 29.000 logements en 2025

La wilaya connaît, ces dernières années, une forte pression en matière de demande de logements. Une demande à laquelle les pouvoirs publics tentent de répondre, à travers les multiples programmes mis en place.

Un nouveau pôle, qui s'étend sur une superficie de 350 ha, va commencer à sortir de terre dès l'année prochaine, ont indiqué les services compétents dans la wilaya, cités par l'APS. Les travaux de réalisation de ce vaste projet de 26.000 logements débiteront en 2025 et incluent les différentes formules existantes, afin de répondre à la demande, toujours importante, a indiqué la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, expliquant que le projet sera implanté dans la région de Sidi Helou, dans la banlieue de la ville de Boudouaou (nord).

Un total de 8.000 unités sera réalisé lors d'une première phase qui doit surtout concerner le programme de logements promotionnels publics (LPP), sur une assiette d'une superfi-



cie de 66 ha, a fait savoir le directeur de wilaya du secteur, Nabil Alouane, lors d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya, consacré à l'examen et à l'enrichissement du plan de mise en œuvre de ce projet, a ajouté la même source. Ce programme de réalisation de logements de type LPP est confié à un promoteur immobilier privé.

Outre la réalisation de tours résidentielles de 9 à 25 étages, le plan de ce nouveau pôle prévoit, également, des immeubles, des équipements publics et diverses commodités de services,

dont des mosquées, des groupes scolaires, des CEM, des lycées, des bureaux de poste, des structures sanitaires et administratives, des stations de transport, des centres commerciaux, des stades de proximité, des espaces publics et des espaces de divertissement et de loisirs, a ajouté le même responsable, assurant que les constructions seront réalisées conformément aux normes internationales en vigueur en matière d'édification des villes dotées de tours résidentielles et d'installations diverses

dédiées aux services et aux loisirs.

Dans son intervention à l'occasion, la wali Fouzia Naâma a appelé à la proposition d'idées et de suggestions pour enrichir l'étude relative à ce projet stratégique, en vue du lancement de sa mise en œuvre dans les meilleures conditions et délais possibles.

Pour rappel, la wilaya de Boumerdès a bénéficié, cette année, d'un autre programme de 2.000 logements sociaux locatifs, a déclaré l'été dernier la wali Mme Fouzia Naâma.

En 2024, environ 6.600 logements doivent être distribués dans les 25 communes que compte Boumerdès, toutes formules confondues, selon des sources officielles, soulignant que ces trois dernières années, la wilaya a bénéficié d'un programme de logements répartis comme suit : 4.050 logements publics locatifs (LPL) dans 19 communes, 300 logements promotionnels aidés (LPA) ont été déjà livrés dans 4 communes et 1.100 unités de la formule location-vente du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) ont été attribuées aux Issers et Corso. En parallèle, près de 1.200 aides à l'habitat rural ont été accordées.

Rafika R.

M'SILA

PRODUCTION PRÉVISIONNELLE DE 2,5 MILLIONS DE LITRES D'HUILE D'OLIVE

Une production de 2,5 millions de litres d'huile d'olive est attendue, cette année, dans la wilaya de M'sila, a annoncé, mardi dernier, le responsable de l'information à la Direction des services agricoles (DSA), Hachemi Benyounès. Ce volume d'huile sera obtenu à la faveur de la trituration d'environ 175.000 qx d'olives, a indiqué Benyounès, ajoutant que la production attendue pour cette saison sera en augmentation de 500.000 litres par rapport à 2023.

Selon la même source, cet accroissement de la production s'explique par «l'entrée en production récemment de plusieurs exploitations oléicoles et l'augmentation de la quantité d'olives destinées à la trituration».

Benyounès a également précisé que la production d'huile d'olive sera réalisée grâce à l'exploitation de 17 pressoirs dans la wilaya de M'sila, dont deux sont entrés en service en 2024, situés dans les communes d'Ouled Sidi Brahim et de Magra. La superficie plantée en oliviers dans cette wilaya est de l'ordre de 9.800 ha, produisant 183.000 qx d'olives, a révélé le responsable de la communication de la DSA.

MÉDÉA

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DE PROXIMITÉ DOTÉS DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

Les établissements publics de santé de proximité (EPSP) de la wilaya de Médéa ont été dotés récemment de divers équipements et matériels médicaux visant à assurer une meilleure prise en charge des patients, a-t-on appris, mardi dernier, de la Direction de la santé. Le renforcement des moyens de travail du personnel médical et paramédical a concerné les EPSP de Médéa, Chellalet-El-Adhaoura et Aïn-Boucif, a fait savoir le directeur local de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok.

L'opération d'équipement a été financée

sur le budget propre des EPSP et elle a porté sur l'acquisition d'appareils de radiologie, de photothérapie, de couveuses, du matériel pour les laboratoires d'analyses médicaux, ainsi que de la literie et divers autres consommables, a-t-il ajouté. D'autres établissements publics de santé de proximité seront également touchés par cette opération, appelée à garantir une meilleure qualité de service et faciliter le travail du personnel médical, a conclu Mohamed Zohir Hadj Sadok.

APS

MASCARA

Opération de réhabilitation du site historique de la Zmala de l'Emir Abdelkader

Un projet de réhabilitation du site historique de la Zmala de l'Emir Abdelkader (capitale itinérante), situé dans la commune de Sidi Kada (Mascara), débutera au début de l'année prochaine, a-t-on appris, mardi dernier, lors d'une visite d'inspection effectuée par le wali, Fouad Aïssi, dans les communes de la daïra de Tighennif. Le projet, inscrit dans le cadre du programme du ministère de la Culture et des Arts, est actuellement en phase finale d'étude technique.

Les travaux de réhabilitation de ce site historique, qui fut la capitale mobile de l'Emir Abdelkader, devront être entamés «au plus tard au début de l'année prochaine», selon les explications fournies par les responsables de la direction du secteur.

Les actions projetées pour la concrétisation du projet, pour lequel une enveloppe budgétaire de 30 millions de dinars a été allouée, concerneront l'aménagement et la restauration du mur d'enceinte du site, la rénovation des parties endommagées par les aléas climatiques, ainsi que la réhabilitation du hammam ancien du site, a-t-on souligné. L'opération ciblera également l'étanchéité de la bâtisse, la réparation des murs et la restauration de sa coupole.

Par ailleurs, des travaux d'aménagement extérieur et de réhabilitation du système de drainage des eaux sont également prévus, selon la Direction locale de la culture et des arts.

Le projet inclura aussi le traitement des oliviers de ce site historique, avec l'aide de spécialistes des instituts techniques relevant de la tutelle du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. En outre, des espaces pour les enfants, ainsi que trois zones dédiées à des activités commerciales et de services, seront créés. Pour rappel, la Zmala de l'Emir Abdelkader a été fondée en 1841 par le père de l'Etat algérien moderne, après la chute de la ville de Mascara aux mains de l'armée coloniale française.

RUBRIQUE ANIMÉE PAR :
MOHAMED AREZKI HIMEUR

Un site historique et touristique incontournable du centre nord du pays. Il attire un grand nombre de touristes, de visiteurs et autres voyageurs de passage dans le secteur. Il figure en bonne position sur les feuilles de route et les circuits proposés par les tours opérateurs, algériens et étrangers.

Il ne viendra pas à l'esprit d'un touriste ou d'un simple promeneur de traverser le Sahel algérois sans faire une escale au Mausolée royal de Maurétanie, plus connu sous les noms de Kbor Roumia et de tombeau de la chrétienne. En plus de son côté historique, le site offre une merveilleuse vue sur la Méditerranée et le mont Chenoua, mais aussi et surtout sur l'immense et riche plaine agricole de la Mitidja, grenier des commerçants phéniciens, de Rome et de tous les envahisseurs qui se sont succédé en Algérie. Celle-ci s'étend sur plus d'une centaine de kilomètres de long et une vingtaine de kilomètres de large en

MAUSOLÉE ROYAL DE MAURÉTANIE, l'incontournable site historique et touristique



moyenne. Le Mausolée, d'une hauteur de plus de 32 mètres, occupe le sommet d'une éminence qui surplombe la ville de Sidi Rached et la rocade reliant Alger et Cherchell, sur une centaine de kilomètres. Il est visible des quatre points cardinaux. Sa structure compte plus de 80.000 m de pierres de grandes dimensions. Elle mesure 185,50 m de circonférence, 60,90 m de diamètre et 32,40 m de hauteur. Formée de 33 gradins, elle est entourée de 60 colonnes engagées de type ionique supportant une corniche. Elle comprend également quatre fausses portes donnant sur les quatre points cardinaux, ornées au centre de moulures ayant la forme d'une croix. L'intérieur du mausolée renferme un caveau, un vestibule et un couloir circulaire voûté de 141 m.

L'accès se faisait, autrefois, par une petite porte basse et étroite, située sous la fausse porte de l'est, à environ un mètre de profondeur de la plate-forme. Il se faisait uniquement sur les genoux, à quatre pattes. L'entrée dans l'ancre du mausolée est interdite actuellement. Par contre, le site abritant le mausolée lui-même, fermé pendant 27 ans à partir de 1992 pour cause d'insécurité liée à la «décennie noire», a rouvert son portail le mois de mai 2019. Depuis, le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter, grâce aux réseaux sociaux. Le monument n'a pas livré ses secrets «Le Mausolée royal de Maurétanie n'a pas livré, laissé percer tous ses secrets. Il en a fourni très peu depuis les deux premières fouilles effectuées respec-

tivement en 1855-1856 et 1865-1866 par Adrien Berbrugger, fondateur du premier musée-bibliothèque d'Alger, et Oscar Mac Carthy, géographe et explorateur d'origine irlandaise. On n'avait découvert ni ossements humains ni cendres d'incinération.» Donc, pour résumer, il n'y a «pas la moindre de trace du roi Juba II à qui on a attribué l'édification du monument, ni de sa femme Cléopâtre Séléné, fille d'Antoine et de Cléopâtre, ni de son fils Ptolémée, assassiné par son cousin Gaius Caligula à Rome, ou d'autres membres de la famille royale. On a tout juste, d'après les écrits du 19e siècle, trouvé, éparpillés sur le sol dans ses galeries, couloirs et caveaux, quelques petites perles en pierre rare, une poignée de pièces des 4e et 1er

siècles, des fragments de bijoux, des débris de plats décorés de symboles chrétiens et des poteries de fabrication locale. Des poteries «ressemblant à la vaisselle kabyle actuelle (milieu du 19e siècle), mais d'aspect plus ancien. Elles jonchent le sol», selon Stéphane Gsell.

Après la mort de Ptolémée, le mausolée avait subi de nombreuses violations. Il était livré aux charpenteurs pendant des siècles, jusqu'à l'invasion arabe à la fin du VIIe siècle, selon Berbrugger. A commencer «par les Romains qui n'y laissèrent que de menus objets et des débris de poterie», écrivait le journal Le Tell du 18 septembre 1892 paraissant à Blida, à 50 km au sud d'Alger. Berbrugger affirma que le mausolée fut, sans nul doute, édifié par Juba II. Car, souligne-t-il, «ce souverain épris de luxe et passionné pour les arts, qui fit de Iol (Cherchell), à peu près inconnu au temps de Bocchus, une ville somptueuse, un tombeau aussi grandiose convenait bien à un tel prince...».

Une des légendes évoquant la disparition du prétendu trésor que renferme le mausolée pointait du doigt un sorcier espagnol. Ce quidam décida d'offrir la liberté à son esclave algérien, si celui-ci accepta de brûler une amulette, qu'il lui remit, à l'intérieur du mausolée royal de Maurétanie. Une fois le gri-gri incinéré, un pan du mur du monument s'effondra et laissa s'envoler dans le ciel de la Méditerranée des milliers de pièces en or qui atterrirent dans les poches du sorcier espagnol.

M. A. H.
Sources :

(01) – Liberté du 10 novembre 2021
(02) Guide archéologique des environs d'Alger, Librairie Adolphe Jourdan, Alger, 1896

L'arbre du roi berbère Juba II



sol», selon la fiche du Jardin d'essais. Cet arbre qui «végète dans les serres chaudes des contrées tempérées avec une lenteur désespérante, acquiert en Algérie, en quelques années seulement, une force incroyable (...). Avec une paille vigueur de croissance, n'est-il pas permis de croire que le jubaea spectabilis deviendra un jour, par sa rusticité exceptionnelle, une véritable plante algérienne pouvant offrir d'immenses ressources pour fixer les sables ?»

Au Chili, son pays d'origine, jubaea spectabilis est un des arbres les plus utiles. Son bois, d'une consistance très dure, fournit des poutres aux habitants pour la construction de leurs demeures. Ils en fabriquent également divers ustensiles. Avec ses feuilles, ils confectionnent des nattes, des tapis, des balais, des chapeaux, etc. et en recouvrent leurs chaumières, etc. Les spathes servent à tresser des corbeilles et la tige, coupée au-dessous de la couronne des feuilles, laisse échapper une matière saccharifère connue sous le nom de miel (miel de palme). On dit son fruit comestible. Les enfants se servent des noyaux en guise de billes, et l'amande crue, cuite ou ramollie dans l'eau, leur sert de nourriture», selon le bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture d'Épernay, T. XIV, imprimerie L. Doublat, Épernay, France, 1887. On ignore si les promoteurs du projet du barrage vert lancé dans les années 1970, visant à stopper ou tout au moins à ralentir l'avancée du désert, avaient ou non tenu compte de cette idée émise en 1870, c'est-à-dire un siècle auparavant, par Auguste Rivière, ancien directeur du Jardin d'essais du Hamma (in : La Belgique horticole, annales d'horticulture belge et étrangère, Edouard Morren, Liège, 1870).

Les fruits du jubaea «offrent la forme et la grosseur d'une prune de reine chaude, et se colorent, à la maturité, d'une nuance jaune-or. Leur pulpe est assez abondante pour constituer un fruit comestible, et assez parfumée pour qu'on y revienne après l'avoir goûté», peut-on lire dans un bulletin des séances de la Société royale et centrale d'agriculture (France) de 1893. Un roi d'Espagne en avait fait faire de succulentes confitures, rapporte ce même bulletin. Il s'agit d'«un palmier majestueux de 12 – 15 m couronné par 50 – 60 feuilles d'un beau vert intense, plus élégante et plus légère que celles du dattier», selon la revue Flore illustrée des jardins et des parcs, P. Fournier, éditeur P. Chevalier, 1951. Le jubaea est répertorié parmi les espèces vulnérables menacées d'extinction. D'où la nécessité de le protéger.

M. A. H.



DE HAMMAM SIDNA À RESTAURANT DAR SOLTANE



Hammam Sidna, un des plus anciens bains maures d'Alger, a changé d'activité. Il est devenu un restaurant de luxe sous l'appellation de Restaurant Dar Soltane. Mais son architecture intérieure n'a pas subi de changements importants. La bâtisse conserve presque intacte sa physionomie d'antan. Elle a été édifiée en 1575 par Hassan Pacha, fils de Kheir-Eddine Barberousse. Hassan Pacha s'était fait construire, à la même époque, à quelques dizaines de mètres de là, le palais portant son nom. Un palais que les autorités françaises désignaient sous la double appellation de Palais d'hiver ou de Palais du gouverneur.

Il avait servi, en effet, de résidence à plusieurs gouverneurs français qui s'étaient succédé en Algérie durant la colonisation. Le nouveau restaurant se trouve à une vingtaine de mètres du palais Mustapha Pacha, converti en Musée de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie. Ce bâtiment, lorsqu'il était hammam, faisait partie des joyaux de la Basse-Casbah, aux côtés de Dar Aziza, de Djamaâ Ketchaoua, de dar Elkaïd, etc. Cédé au beylik par Hassan Pacha au temps des Ottomans, Hammam Sidna était versé aux services des Domaines dès l'occupation française de l'Algérie en 1830.

Il avait été loué puis acheté par un dignitaire ibadite du nom de Bakir Ben Omar. L'établissement demeure à ce jour la propriété d'un membre de cette communauté, une des plus anciennes à s'installer dans la cité des Beni-Merghenna.

M. A. H.

Près de 20 décisions cruciales pour la régulation de la pêche en Méditerranée (CGPM)

Face au déclin accéléré du potentiel halieutique dans la région, les pays du pourtour méditerranéen viennent de franchir un pas important dans la régulation de l'activité de la pêche. En effet, ils sont parvenus à instaurer de nouvelles mesures qui ont pour objectif la lutte contre la surpêche, notamment des espèces fragiles ou en voie d'extinction.

C'est ce qui ressort de la 47^e session de la CGPM (Commission générale des pêches pour la Méditerranée) de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), qui a regroupé, la semaine dernière, une vingtaine de pays des rives Sud et Nord de la Méditerranée dans la capitale italienne, Rome. A l'issue de cette rencontre, pas moins de 17 décisions cruciales, dont une douzaine de recommandations juridiques contraignantes, ont été prises. Parmi les principales décisions que les délégations des pays de la région ont adoptées dans la capitale italienne, le renforcement des mesures de gestion pour des espèces prioritaires, comprenant, entre autres, le corail rouge, la dorade rose, le merlu européen, la langou-

tine, le sprat, le turbot, le rapan veiné, l'aiguillat commun, l'anguille d'Europe et l'esturgeon, a indiqué un communiqué de la CGPM, rendu public à la clôture des travaux de sa 47^e session. La réunion a également décidé de définir une nouvelle zone de pêche réglementée dans le Bassin méditerranéen, dont l'aménagement a été au centre des débats entre les membres de l'organisation, avec l'objectif de «mettre en place une zone principale dans laquelle les opérations de chalutage de fond sont interdites afin de protéger les écosystèmes marins vulnérables composés de corail bambou et d'accroître la productivité des ressources biologiques marines en protégeant les habitats essentiels aux ressources halieutiques, par exemple ceux de la crevette rouge et du gambon rouge». Ceci en plus de



l'aménagement d'une zone tampon, au sein de laquelle les activités de pêche sont réglementées, selon le communiqué de la CGPM.

LA SURPÊCHE EN BAISSÉ DE 60%

La réunion a ainsi été décisive pour la régulation de l'activité de la pêche dans le Bassin méditerranéen, en œuvrant notamment à lutter contre la surexploitation des ressources disponibles et la protection des espèces fragiles, bien que, tel qu'il ressort des différents travaux menés dans la région, le volume de stocks de pêche exposés aux pratiques de surpêche en Méditerranée a considérablement baissé à 60%, soit son plus bas niveau de ces 10 dernières années. Néanmoins, «la pression de pêche reste deux fois supé-

rieure au niveau considéré comme durable», est-il souligné dans un nouveau rapport de la CGPM, intitulé «La situation des pêches en Méditerranée et en mer Noire 2023». Pour faire face à ce problème, l'organisation «agit sur toutes les facettes de la gestion durable des pêches», est-il souligné. Comme mis en exergue par le secrétaire exécutif de la CGPM, Miguel Bernal, cette nouvelle session «a été la conclusion d'une année de travail intense et collaboratif et a démontré l'engagement continu des membres de la CGPM à relever les défis de plus en plus nombreux auxquels se heurte le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans notre région». Outre la pêche classique, la session de cette année de la CGPM a examiné la question

non moins cruciale de l'aquaculture, en mettant l'accent sur «les progrès accomplis en faveur du développement durable de ce secteur, ainsi que les nombreux programmes d'assistance mis en place dans toute la région méditerranéenne au cours de l'année précédente», selon le communiqué de l'organisation.

Pour rappel, la CGPM est l'organisation régionale de gestion des pêches qui est habilitée à émettre des recommandations contraignantes concernant le développement de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire.

Lors de cette session annuelle, les pays membres de cette instance relevant de la FAO ont ouvert d'importants débats ayant trait à l'examen des propositions de recommandations et de résolutions qui reposent notamment sur les meilleurs avis scientifiques disponibles, avant de procéder à leur adoption. Cependant, les participants à la réunion de Rome ont mis en avant le rôle joué par des pays comme l'Albanie, l'Algérie, l'Égypte, le Maroc, le Monténégro, la Turquie et l'Union européenne qui se sont «distingués pour leur intégration des décisions de la CGPM dans leurs cadres juridiques et leur communication de données rigoureuses» sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Ahmed Allaoua

LES PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES TOTALISENT PLUS DE 6,6 MILLIARDS USD EN TUNISIE

Le recours aux moyens de paiement électronique connaît un développement accéléré en Tunisie, avec un nombre de plus de 121 millions d'opérations par carte bancaire enregistrées durant les neuf premiers mois de l'année en cours, pour des transactions qui ont totalisé en valeur près de 21 milliards de dinars tunisiens (plus de 6,6 milliards de dollars). C'est ce qu'a indiqué mardi dernier la Banque centrale de Tunisie (BCT), dans un nouveau bulletin sur «Les paiements en chiffres en Tunisie», faisant ressortir une croissance de 8,1% en nombre de transactions et de 9,9% en valeur, par rapport au volume des transactions de paiement électronique enregistré durant la même période de l'année précédente. Par type de transaction, la principale institution bancaire tunisienne fait état de 62% de ces opérations qui ont été effectuées sous forme de retrait d'argent au niveau de distributeurs automatiques, suivies de paiements par carte qui ont représenté 38% de l'ensemble des transactions effectuées jusqu'à la fin du mois de septembre dernier. La BCT a également fait état d'un accroissement du nombre de DAB (distributeurs automatiques de billets), et des GAB (guichets automatiques de banque) de 2,5%, qui totalisent 3.287 répartis à travers le pays. Le nombre de transactions de paiement mobile est passé de 159.000 (près de 38 millions de dinars) à fin septembre 2023, à 1,6 million (232,7 millions de dinars) à fin septembre 2024, selon la BCT.

La grogne sociale prend de l'ampleur en France

Colère des agriculteurs par-ci, grève des cheminots par-là. La France replonge dans la spirale de la grogne sociale dans un contexte marqué par des tensions que subit le gouvernement dont le projet de loi de finances pour 2025 a été rejeté par l'Assemblée nationale la semaine précédente. Les agriculteurs français sont, en effet, sortis en masse depuis lundi dernier et multiplient les manifestations dans différentes régions pour exprimer leur opposition à l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays membres du Mercosur, regroupant les pays d'Amérique du Sud, dont la signature a été prévue lors du Sommet du G20 au Brésil. Craignant la concurrence que leur imposeraient les produits en provenance des pays sud-américains si l'accord en question est mis en œuvre, plusieurs organisations professionnelles d'agriculteurs français, dont la FNSEA (Fédération française des syndicats d'agriculteurs), la Coordination rurale et Jeunes agriculteurs, comptent aller au-delà de la fermeture des axes

rouliers, en évoquant l'éventualité de procéder au blocage du fret alimentaire, faisant ainsi planer le risque de rupture de chaînes d'approvisionnement en produits alimentaires dans le pays. En plus de leur opposition à l'accord avec le Mercosur, les agriculteurs français brandissent à nouveau la question des revenus des exploitants, pour laquelle, rappelle-t-on, ils ont paralysé toute la France pendant plusieurs jours au mois de janvier dernier.

Outre les agriculteurs, ce sont les syndicats des travailleurs de la SNCF (Société française des chemins de fer), l'une des principales entreprises publiques du pays, qui montent au créneau à nouveau, en appelant à des déblayages à partir de demain, avant d'enclencher une grève reconductible à partir du 11 décembre prochain pour «dénoncer le démantèlement de Fret SNCF et l'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs», ont indiqué les syndicats du secteur dans une lettre rendue publique cette semaine.

Ahmed A.

La Russie réduit sa production de blé face à un climat défavorable

La récolte de blé devrait ainsi chuter à 83 millions de tonnes en 2024, contre 92,8 millions de tonnes en 2023, et 104,2 millions de tonnes en 2022. Cette baisse dramatique de la production met en lumière l'instabilité croissante du secteur agricole russe, particulièrement pour le blé d'hiver, dont les surfaces ensemencées ont diminué de 10% cette année, soit le niveau le plus bas depuis 2019.

Les agriculteurs russes, confrontés à des pertes considérables suite à des conditions climatiques défavorables et à une inflation croissante, annoncent qu'ils sèmeront moins de blé l'année prochaine. Cette décision a des



implications majeures pour le marché mondial, notamment pour des pays comme l'Égypte, grands acheteurs de blé russe. La Russie, premier exportateur mondial de cette céréale, pourrait voir sa position ébranlée, en dépit des ambitions du président Vladimir Poutine de renforcer les exportations agricoles du pays dans un contexte de tensions avec l'Occident. Les conditions climatiques de cette année ont été particulièrement éprouvantes pour les agriculteurs russes, notam-

ment dans les régions de Sibirie et du sud de la Russie, où des gelées et des sécheresses ont affecté les cultures. La récolte de blé devrait ainsi chuter à 83 millions de tonnes en 2024, contre 92,8 millions de tonnes en 2023, et 104,2 millions de tonnes en 2022. Cette baisse dramatique de la production met en lumière l'instabilité croissante du secteur agricole russe, particulièrement pour le blé d'hiver, dont les surfaces ensemencées ont diminué de 10% cette année, soit le niveau le plus bas depuis 2019.

DEMETRA PROFITE DE L'INFLATION POUR STOCKER LES GRAINES DE TOURNESOL

► La société Demetra, l'une des plus grandes entreprises de commerce et de logistique agricoles de Russie, a massivement acheté des graines de tournesol en octobre, en réponse à la flambée des prix tant sur les marchés mondiaux que nationaux. Selon plusieurs sources du marché, «Demetra aurait acquis entre 150.000 et 200.000 tonnes de graines provenant des régions de Saratov et d'Oulianovsk». Bien qu'une source interne de l'entreprise ait confirmé cet achat, elle a estimé que «le chiffre de 200.000 tonnes était exagéré, sans toutefois préciser les volumes exacts». L'entreprise semble privilégier le marché

intérieur, un axe stratégique qu'elle a développé ces dernières saisons. «Nous avons acquis une expertise dans la satisfaction des besoins des acteurs du marché intérieur, en plus de notre activité d'exportation», a expliqué une source proche de Demetra. La récolte de graines de tournesol en Russie devrait enregistrer une baisse de près de 10% cette année, avec une estimation de production de 15,7 millions de tonnes. En conséquence, les prix de gros ont augmenté de plus de 10% depuis début octobre, accentuant la demande pour les stocks stratégiques de l'entreprise.

N. O.

L'UKRAINE PRÉVOIT UNE HAUSSE DE SA PRODUCTION DE BLÉ POUR 2025

L'Ukraine anticipe une amélioration de sa récolte de blé pour l'année 2025, avec une production estimée à 25 millions de tonnes, contre 22 millions de tonnes attendues cette année. Taras Vysotskiy, le premier vice-ministre de l'Agriculture, a déclaré que «la superficie ensemencée devrait augmenter, passant de 4,6 millions d'hectares en 2024 à 5 millions d'hectares l'année prochaine, grâce à de meilleures conditions agricoles». Avant le conflit avec la Russie en 2022, l'Ukraine semait environ 6 millions d'hectares de blé d'hiver. Cependant, après l'occupation et les destructions des terres

agricoles, cette superficie a été réduite. En 2024, la récolte de blé s'est chiffrée à 22 millions de tonnes, bien en deçà des niveaux d'avant-guerre, qui atteignaient 25 à 28 millions de tonnes. Taras Vysotskiy a souligné que «la récolte de blé d'hiver, représentant 95% de la production ukrainienne, dépendra largement des conditions météorologiques de l'hiver et du printemps, après une sécheresse record cet été et cet automne. Bien que les semis aient été effectués dans des sols secs, la germination reste positive, avec plus de 90% des semis qui ont émergé».

N. O.

Face à ces difficultés, de nombreux agriculteurs russes ont annoncé qu'ils réduiraient la superficie consacrée au blé pour se tourner vers des cultures plus rentables, telles que les pois, les lentilles ou le tournesol. La rentabilité du blé, dans de nombreuses régions, a atteint des niveaux proches de zéro. Selon Arkady Zlochevsky, chef de l'Union russe des céréales, «le prix de vente du blé ne couvre même plus le coût de production». De nombreuses exploitations agricoles, qui dépendent exclusivement du blé, se trouvent confrontées à de graves difficultés financières, menaçant leur viabilité à long terme. Dmitry Garnov, PDG du groupe Rostagro, a également indiqué que «la rentabilité du blé était si faible que son entreprise avait réduit de 30% la superficie de semis de blé d'hiver».

UNE STRATÉGIE AGRICOLE DIVERSIFIÉE POUR L'AVENIR

Les coûts de production des céréales ont augmenté de manière significative ces dernières années, aggravés par des hausses de prix du carburant, des équipements agricoles et des taux d'intérêt élevés, qui ont atteint 21% en octobre 2024. En outre, les droits d'exportation imposés par la Russie sur les céréales ont encore alourdi les coûts pour les agriculteurs, réduisant leur marge bénéficiaire. L'augmentation des coûts logistiques, notamment pour les régions éloignées des ports maritimes, a également joué un rôle clé dans la diminution des bénéfices du blé. Face à cette crise, les agriculteurs russes se tournent

vers des alternatives. En plus du tournesol et des légumineuses, des cultures de niche, comme les pois et les lentilles, gagnent en popularité. Ces cultures offrent de meilleures perspectives de rentabilité, notamment sur les marchés émergents, comme ceux des pays du BRICS. En effet, la Russie a récemment dépassé le Canada en tant que premier exportateur mondial de pois vers la Chine, tandis que les autorités indiennes ont donné leur feu vert à l'importation de lentilles russes. La ministre de l'Agriculture, Oksana Lut, a suggéré que «les agriculteurs pourraient même se tourner vers des cultures plus résilientes au climat, comme le soja, pour répondre à la demande croissante dans les marchés asiatiques». Dans la région de Krasnodar, une des plus fertiles du pays, les exploitations commencent à envisager de diversifier leurs cultures face à des conditions climatiques de plus en plus difficiles. La baisse de la production de blé et la réduction des semis posent un défi majeur pour les ambitions de Vladimir Poutine de renforcer la position agricole de la Russie à l'échelle mondiale. Le pays avait pour objectif d'augmenter ses exportations agricoles de 50% d'ici à 2030, mais cette crise pourrait compliquer l'atteinte de cet objectif. Alors que la Russie a réussi à maintenir un rythme d'exportation élevé ces derniers mois, la situation pourrait se dégrader si la récolte de 2024 se confirme faible et si des restrictions sur les exportations, telles que la réduction prévue des quotas d'exportation, sont mises en place à partir de janvier 2025.

Nadine Oumakhlouf

Le Danemark transforme 15% des terres agricoles en forêts pour lutter contre la pollution

Le Danemark a annoncé un plan ambitieux visant à convertir 15% de ses terres agricoles en forêts et habitats naturels pour réduire la pollution liée à l'agriculture. Cette initiative, présentée, lundi dernier, par les législateurs, vise à limiter l'utilisation d'engrais chimiques, responsables de la diminution de l'oxygène dans les eaux danoises et de la perte de vie marine. Dans le cadre de ce projet, le gouvernement danois allouera 43 milliards de couronnes danoises (environ 6,1 milliards de dollars) pour acheter des terres agricoles auprès des exploitants au cours des deux prochaines décennies. Le pays prévoit également de planter un milliard d'arbres sur ces terres d'ici à 2044. Le Danemark devient ainsi le premier pays à introduire une taxe carbone sur l'agriculture, une mesure qui complète un accord vert signé en juin avec les agriculteurs, les syndicats et les groupes environnementaux.

N. O.



SAHARA OCCIDENTAL

Pressions accrue sur l'UE pour suspendre l'accord commercial et agricole avec le Maroc

Les agriculteurs espagnols, mais également français, ont appelé l'Union européenne à suspendre son accord commercial et agricole avec l'occupant marocain du Sahara occidental, déclaré illégal par la Cour de justice de l'UE (CJUE).



« Si la Cour a jugé que l'accord n'est pas légal, l'UE ne peut pas fermer les yeux et maintenir un accord illégal en vigueur pendant encore 12 mois, uniquement pour favoriser certaines sociétés transnationales », a déclaré le coor-

donateur des organisations agraires et d'élevage espagnols (COAG), Andrés Góngora, lors d'une conférence organisée, lundi, au Congrès des députés (chambre basse espagnole).

« En tant que produits importés dans l'Union européenne, les melons et les tomates récoltés au Sahara occidental doivent indiquer leur pays d'origine en vertu de la réglementation de l'Union », a-t-elle expliqué, soulignant que « cette mention doit nécessairement figurer sur les produits et ne doit pas être trompeuse, raison pour laquelle leur étiquetage doit indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine ». Selon cette juridiction,

« mentionner le Maroc plutôt que le Sahara occidental pour identifier l'origine des melons et des tomates récoltés sur ce dernier territoire induirait les consommateurs en erreur quant à leur origine réelle ».

Pour rappel, la haute juridiction européenne a conclu, dans un autre arrêt, rendu également le 4 octobre, que les melons et les tomates importés dans l'UE doivent indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine.

A noter que la Confédération paysanne, syndicat agricole français, avait sollicité l'administration française à l'effet d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental en raison de leur étiquetage trompeur en ce qu'il indique qu'ils sont originaires du Maroc.

Assimilant le silence de l'administration française à une décision implicite de rejet, la Confédération paysanne a saisi le Conseil d'Etat français qui a adressé à la CJUE différentes questions en interprétation de la réglementation de l'UE.

Le syndicat des agriculteurs français avait, lui aussi, contesté la décision de la CJUE de maintenir l'accord agricole pour 12 mois, exigeant que l'annulation prenne effet « immédiatement ».

« Alors que la décision de la CJUE a été assortie d'un délai d'application de 12 mois, nous exigeons que l'annulation de l'accord UE-Maroc prenne effet immédiatement », a-t-il souligné. Le 4 octobre, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait décidé d'invalidier définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture, étendus illégalement au Sahara occidental occupé. Dans son arrêt, la haute juridiction européenne a conclu que « les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités ».

Sophia Raïs / APS

HAUSSE DU NOMBRE DE VICTIMES DE MINES ANTIPERSONNEL DANS LE MONDE

La Birmanie est devenue le pays où les mines terrestres ont tué ou blessé le plus grand nombre de personnes en 2023, dans un contexte de hausse du nombre de victimes dans le monde, selon le rapport annuel de l'Observatoire des mines publié hier. Les mines et les restes explosifs de guerre (REG) ont tué ou blessé au moins 5.757 personnes l'an dernier, dont 84% de civils, dans 53 Etats et deux autres territoires. Le bilan, en hausse de 20% sur un an (au moins 4.710 victimes en 2022), comprend 1.983 morts et 3.663 blessés, est-il précisé, alors que le sort de 111 autres victimes reste « inconnu ». La Birmanie ne reconnaît pas la convention d'Ottawa sur l'interdiction et l'élimination des mines antipersonnel, qui compte 164 Etats et territoires parties. Des engins explosifs jonchent le territoire birman, labouré par des décennies d'affrontements entre l'armée et des groupes ethniques rebelles, d'intensité variable selon les périodes. Le rapport a signalé une « hausse importante » de l'usage de mines antipersonnel par l'armée, notamment près de tours de téléphonie mobile et de pipelines, des infrastructures régulièrement ciblées par ses adversaires. L'Observatoire des mines est l'organe de recherche de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), un réseau d'organisations non-gouvernementales. Les mines antipersonnel sont des engins explosifs qui continuent à tuer et à mutiler des personnes longtemps après la fin des conflits. Enterrées ou dissimulées sur le sol, elles explosent quand une personne s'en approche ou entre en contact avec elles.

APS

36 VICTIMES ET 50 BLESSÉS DANS UN NOUVEAU RAID SIONISTE SUR LA VILLE SYRIENNE DE PALMYRE

Au moins 36 Syriens sont tombés en martyrs et 50 autres ont été blessés, hier, dans un nouveau raid des avions de guerre de l'armée sioniste prenant pour cible un quartier résidentiel dans la ville de Palmyre, dans le désert syrien, selon l'agence de presse Sana. Citée par Sana, une source militaire auprès de l'armée syrienne a indiqué qu'« aujourd'hui vers 13h30 (heure locale), l'ennemi sioniste a mené une nouvelle agression aérienne depuis la région d'Al-Tanf, visant un certain nombre de bâtiments dans la ville de Palmyre, dans le désert syrien, faisant 36 martyrs et plus de 50 blessés, ainsi que d'énormes dégâts matériels ». L'entité sioniste a intensifié ses raids aériens ces derniers mois contre plusieurs régions en Syrie, faisant à chaque fois des martyrs, des blessés, ainsi que des dégâts matériels incommensurables.

540.000 personnes déplacées depuis fin septembre au Liban

Au moins 540.000 personnes ont été déplacées depuis fin septembre au Liban à la suite des agressions terrestres et aériennes sionistes contre le pays, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) au Liban. Selon le un rapport de l'OCHA, 540.000 personnes (dont 37% de Libanais et 63% de Syriens) ont franchi la frontière syro-libanaise suite à la suite des agressions sionistes contre Liban. Le rapport indique également que 34.992 Libanais se sont rendus en Irak. L'entité sioniste a élargi la portée du génocide

qu'elle commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent et une incursion terrestre dans son sud. Et depuis le 23 septembre, l'armée sioniste conduit des frappes aériennes intensives à travers tout le Liban. La communauté internationale ne cesse d'appeler à un cessez-le-feu immédiat au Liban et à Ghaza. Ignorant ces appels, l'entité sioniste poursuit sans répit ses massacres dans la région.

APS

Le nombre de décès dus au choléra dans la ville yéménite Taiz est passé à 52 depuis début 2024

Le ministère yéménite de la Santé a annoncé, hier, avoir enregistré 52 décès et plus de 8.000 cas de choléra dans le gouvernorat de Taiz depuis le début de cette année 2024. Tayseer Al-Sami, responsable des médias au bureau du ministère de la Santé dans le gouvernorat de Taiz, a déclaré : « Le nombre de

décès dus au choléra dans le gouvernorat est passé à 52 cas depuis le début de cette année 2024. » Al-Sami a ajouté que « le nombre de cas suspects de choléra dans le gouvernorat a atteint 8.461 cas », notant que « parmi les infections, 1.382 ont été confirmées par des examens de laboratoire ». Depuis plus de deux ans, le

Yémen connaît une accalmie dans une guerre qui a commencée il y a une dizaine d'années. Mais la guerre a détruit la plupart des secteurs, notamment celui de la santé, et provoqué l'une des crises humanitaires les plus désastreuses au monde, selon les Nations unies.

APS

Les prix du gaz sont au plus haut depuis novembre 2023 (Rapport)

Même si les énergies fossiles sont dans le collimateur de plusieurs organisations, États et militants écologistes, elles restent nécessaires pour l'économie mondiale. Pour preuve, les fluctuations des prix du gaz qui ne cessent de flamber en cette fin de l'année. L'autre élément de l'équation est en lien avec l'avènement de Trump à la tête des États-Unis, même si des analystes estiment que le nouveau boom promis par Trump reste à la merci des majors.



De quoi s'agit-il en réalité ? Le président américain veut doper l'extraction de pétrole et exporter davantage de gaz liquéfié. Satisfaits de l'élection de Donald Trump, les géants du pétrole et du gaz américains ne comptent, toutefois, pas dégrader leurs marges et veulent poursuivre leurs projets verts.

Cet élément s'ajoutera aux facteurs qui détermineront les prix du gaz, qui sont au plus haut niveau depuis 2023. Et ces fluctuations promettent de se poursuivre, notamment au vu des tensions géostratégiques toujours en cours dans la région du Proche-Orient. Et si les prix du pétrole reculent, ceux du gaz augmentent à l'approche de l'hiver. Les observateurs notent dans ce sens que les prix des énergies fossiles connaissent différentes trajectoires : ceux du gaz augmentent depuis

quelques semaines, alors que ceux du pétrole reculent. Ces énergies sont impactées par des paramètres différents.

La demande sur le pétrole recule, alors que celle du gaz augmente en raison de l'approche de l'hiver.

Ainsi, si les cours du pétrole stagnent dans une fourchette basse en raison des inquiétudes sur la demande, les prix du gaz flambent. En effet, le marché gazier est traversé par des inquiétudes liées à l'approche de l'expiration de l'accord de

transit de gaz entre la Russie et l'Ukraine, prévue à la fin de l'année. Ces inquiétudes sont d'autant plus exagérées par le fait qu'aucun nouvel accord n'est en vue entre les deux pays en guerre. Les prix de référence du gaz naturel en Europe ont donc flambé. Ils ont atteint leur plus haut niveau depuis novembre 2023. Il faut dire que les inquiétudes sur les livraisons russes sont conjuguées au retour du froid en Europe. En effet, cette météo hivernale impacte considérablement le niveau de stockage. Les contrats à terme néerlandais sur le gaz naturel TTF, la référence pour les échanges de gaz en Europe, ont enregistré une nette progression. Ils se sont établis le jeudi 14 novembre à 45,40 euros (47,83 dollars) le mégawattheure (MWh). L'autre élément à tenir en compte est celui expliquant un fait selon lequel les stocks de gaz s'épuisent plus rapidement que l'année dernière. En effet, des traders cités par le site spécialisé Platts estiment que «la possibilité d'un arrêt

de l'approvisionnement russe dans les mois à venir inquiète les négociants». C'est dans ce contexte que le ministère allemand de l'Économie a demandé à l'opérateur du terminal GNL Deutsche Energy Terminal (DET) de rejeter toute cargaison de GNL russe qui tenterait d'être livrée. Cette position de l'une des plus grandes économies de l'Europe favorise le sentiment de resserrement de l'offre, alors que la demande augmente à l'arrivée de l'hiver, ce qui a fait flamber les prix.

Par ailleurs, le site spécialisé Platts révèle que les stocks de gaz s'épuisent plus rapidement que l'année dernière. «Il semble [...] que la situation de stockage pourrait bientôt cesser d'être confortable, car les stocks s'épuisent à un rythme beaucoup plus élevé que l'année dernière et des marchés clés comme les Pays-Bas ont déjà des stocks en recul, remplis à environ 80%», indique un analyste questionné par ce site. Les stocks de gaz européens étaient remplis à 92,58%, selon les dernières données de l'Aggregated Gas Storage en date du 12 novembre, contre 99,37% il y a un an. Le taux de retrait est en moyenne de 0,039% depuis le début de l'hiver, ce qui contraste avec le taux d'injection de 0,09% enregistré au cours de la même période l'année dernière.

En détail, ces stocks ont baissé de 2,16% entre le 5 et le 12 novembre, alors que durant la même période de l'année 2023, ils n'ont reculé que de 0,13%. En tout état de cause, la hausse qui marque le prix du gaz peut se poursuivre compte tenu de l'impact des tensions géopolitiques.

Mahmoud Aït-Braham

Aramco et Sinopec lancent un complexe pétrochimique en Chine

Aramco, Sinopec et Fujian Petrochemical entament la construction d'un complexe intégré de raffinage et de pétrochimie en Chine, visant à produire 16 millions de tonnes par an et à répondre à la demande mondiale croissante de produits chimiques. La cérémonie de lancement d'un ambitieux projet pétrochimique s'est tenue dans la province de Fujian, en Chine, marquant une collaboration stratégique entre Aramco, Sinopec et Fujian Petrochemical Company Limited (FPCL). Ce complexe intégré de raffinage et de pétrochimie devrait renforcer la capacité de production de ces entreprises et soutenir les objectifs de croissance du secteur.

Le site, qui devrait être pleinement opérationnel d'ici à la fin de 2030, comprend une unité de raffinage de 16 millions de tonnes par an, équivalant à 320.000 barils par jour. Il intégrera également une unité de production d'éthylène de 1,5 million de tonnes par an, une capacité de paraxylène de deux millions de tonnes et des dérivés en aval. En outre, un terminal pétrolier d'une capacité de 300.000 tonnes sera construit pour assurer un approvisionnement régulier en matières premières.

FPCL, une coentreprise à parts égales entre Sinopec et Fujian Petrochemical Industrial Group, détient une participation de 50% dans le projet. Aramco et Sinopec se partagent les 50% restants, avec chacun une participation de 25%. Ce partenariat reflète une stratégie d'intégration verticale, renforçant l'approvisionnement

et l'utilisation de ressources pétrolières dans la région. Mohammed Y. Al Qahtani, président d'Aramco Downstream, a souligné l'importance de cette collaboration en déclarant :

«Aujourd'hui, nous renforçons notre portefeuille d'investissements en aval en Chine, tout en consolidant notre rôle de partenaire fiable et durable. Ce projet s'inscrit également dans notre stratégie de conversion des hydrocarbures en produits chimiques pour répondre à une demande mondiale croissante.»

Pour la Chine, ce complexe soutient sa stratégie de «double circulation», qui vise à stimuler la consommation interne tout en renforçant ses partenariats commerciaux. Ma Yongsheng, président de Sinopec, a mis en avant les bénéfices de cette collaboration : «Aramco fournit un approvisionnement fiable en matières premières, contribuant au développement du site pétrochimique de Gulei et au renforcement de notre partenariat stratégique sino-saoudien».

En parallèle, ce projet répond aux besoins croissants en produits chimiques sur les marchés internationaux tout en contribuant à une chaîne d'approvisionnement énergétique plus stable et compétitive.

Ce développement marque une nouvelle étape dans la relation économique entre la Chine et l'Arabie saoudite, consolidant leur partenariat énergétique à long terme et favorisant une expansion mutuelle de leurs capacités industrielles.

R. E. / Agence

UN BIODIESEL 100% VERT ET AU PRIX DE MARCHÉ, LE PARI INTRIGANT DU PÉTROLIER REPSOL

Le raffineur espagnol s'est lancé dans la production de biodiesel à un rythme de 250.000 tonnes par an. Il calcule qu'elle permettra d'éviter l'émission de 900.000 tonnes de CO₂ à l'année. Mais de nombreuses questions demeurent, à la fois sur les prix et la disponibilité des ressources.

«Il n'y a pas de solution magique pour décarboner d'un coup le transport et nous devons profiter de toutes les solutions à notre portée», affirme Berta Cabello, directrice des carburants renouvelables de Repsol.

«Il n'y a pas de solution magique pour décarboner d'un coup le transport et nous devons profiter de toutes les solutions à notre portée», affirme Berta Cabello, directrice des carburants renouvelables de Repsol. Faire le plein à la pompe avec un biodiesel d'origine intégralement végétale, et déposer à la station-service les bidons d'huile ménagère usagée qui serviront à la production des carburants renouvelables. C'est ce que propose le pétrolier Repsol qui vient de lancer Nexa 100%, un biodiesel qui permet de réduire les émissions de CO₂ de 90% tout au long du processus de fabrication. Il s'agit de la dernière initiative en date du groupe espagnol, dans sa démarche de transformation vers la décarbonation de ses activités.

LA VOIE D'ALGÉRIE

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Edité par la Sarl
Chrome Communication

ADMINISTRATION

administration@lavoiedalgerie.dz

Directrice générale/Gérante :

Saida Azzouz

sidaazzouz@lavoiedalgerie.dz

Directeur de la publication

Lyès Menacer

lyesmenacer@lavoiedalgerie.dz

Directrice de la rédaction

Rabah Nadri

redaction@lavoiedalgerie.dz

Directeur technique

Kamal Allalou

pao@lavoiedalgerie.dz

Infographiste

Imane Bouassel

Siège social :

02 Rue Farid Zouièche,
Maison de la Presse Kouba 16008– Alger

Tél. :/Fax : +213 023 709 668

E-mail : lavoiedalgerie@gmail.com

Pour votre PUBLICITÉ, s'adresser à :

Régie publicitaire : 023 709 668

Mobile : 0561 982 772

(publicite@lavoiedalgerie.dz)

Pour votre COURRIER

coordination@lavoiedalgerie.dz

IMPRESSION

Société d'Impression
d'Alger (SIA)

DIFFUSION

Chrome communication
(diffusion@lavoiedalgerie.dz)

DÉNIGREMENT DU PAYS ET DÉSINFORMATION

Les mises en garde du général d'armée Saïd Chanegriha

Le général-major Mostefa Smaili a pris, hier, ses fonctions de nouveau commandant des Forces terrestres, en remplacement du général-major Amar Athmania, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

La cérémonie d'installation s'est déroulée sous la présidence du général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP).

«Au nom de Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 12 novembre 2024, j'installe officiellement le général-major Mostefa Smaili dans les fonctions de commandant des Forces terrestres, en remplacement du général-major Amar Athmania», a déclaré le général d'armée.

«Aussi, je vous ordonne de travailler sous son autorité, de suivre ses ordres et d'exécuter ses instructions, dans l'intérêt du service, en application des règlements militaires et des lois de la République, et en faisant montre de fidélité aux sacrifices de nos vaillants chouchous et aux valeurs de notre glorieuse Révolution», a-t-il ajouté, lit-on dans le même communiqué. Dans une allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le général d'armée a souligné qu'il veillait



«personnellement à ce que l'alternance aux postes et fonctions soit une tradition et une culture constantes, qui impulse une nouvelle dynamique dans les rangs de l'ANP».

Pour lui, «l'alternance aux postes et fonctions, aux différents niveaux, constitue une tradition louable et un fait ordinaire dans l'organisation et la gestion des institutions, où chaque responsable apporte sa contribution, en œuvrant à améliorer la qualité des performances, à réunir les conditions adéquates et à mobiliser les ressources humaines qualifiées, à même de garantir la continuité de l'institution, et ce, au service de l'Etat et de ses intérêts majeurs».

«J'ai veillé personnellement à ce que l'alternance aux postes et fonctions soit une tradition et une culture constantes, qui impulse

une nouvelle dynamique dans les rangs, notamment à la lumière des mutations accélérées que subit notre région, impliquant de nouveaux défis sécuritaires et des menaces complexes auxquelles nous devons nous adapter en permanence», a-t-il poursuivi.

Le général d'armée «a mis en garde contre les voix et porte-voix qui tentent, à travers des interprétations et des analyses erronées, de semer le doute et la confusion au sein de l'opinion publique nationale».

«Toutefois, nous continuons à enregistrer que des voix et des porte-voix s'élèvent chaque fois qu'il y a un changement au sein de l'institution militaire qui, comme toute autre institution ou armée, peut connaître des changements naturels dans le cadre de l'alternance aux postes de responsabilité et fonctions.

Ces voix nous sortent des interprétations et des analyses aussi fausses que tendancieuses, ayant pour objectif de semer le doute et la confusion au sein de l'opinion publique nationale, par la diffusion d'informations mensongères et falsifiées», a-t-il relevé.

«Nous sommes, toutefois, confiants que nos concitoyens sont conscients de ces manœuvres, ourdies dans les officines de la subversion depuis l'étranger, et mises en œuvre par des traîtres et des vendus, qui nous ont habitués à ces agissements chaque fois que notre pays réaffirme ses positions constantes vis-à-vis des causes justes dans le monde ou exprime clairement son attachement à sa souveraineté et sa décision souveraine», a-t-il indiqué.

«Nous avons également la certitude que les valeureux hommes patriotiques œuvreront en permanence au renforcement de notre immunité nationale et contribueront aux efforts de fortification de l'ANP, et ce, au service de la stabilité de notre pays et de la défense

de ses intérêts suprêmes», a-t-il ajouté.

Le général d'armée a souligné «la détermination de l'Algérie à préserver sa souveraineté et son unité nationale et à faire face, avec fermeté, à toutes les actions hostiles qui visent l'Etat national et ses symboles, et ce, grâce à ses fidèles enfants».

«L'Algérie, qui amorce une ère nouvelle, sous la conduite de Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, est plus que jamais déterminée à préserver sa souveraineté et son unité nationale, de même qu'elle est prête à faire face, avec fermeté, à toutes les actions hostiles qui visent l'Etat national et ses symboles, en s'appuyant sur son riche patrimoine historique et son vaillant peuple qui, quelles que soient les circonstances, se mettra aux côtés de ses dirigeants, tel un seul homme, face à toute partie qui tend à nuire à l'Algérie, pays des martyrs», a-t-il affirmé.

R. N.

LA CHALEUR RECORD DES OCÉANS A AGGRAVÉ LES OURAGANS DE L'ATLANTIQUE EN 2024 (ÉTUDE)

La hausse record des températures des océans a augmenté la vitesse maximale des vents de tous les ouragans de l'Atlantique en 2024, selon une étude publiée hier, confirmant que le réchauffement climatique amplifie la puissance destructrice des tempêtes.

Cette étude de l'institut de recherche américain Climate Central, reprise par des médias, révèle que les 11 ouragans de l'année se sont intensifiés de 14 à 45 km par heure.

«Les émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre (GES) ont influencé les températures des surfaces marines dans le monde entier», a déclaré l'auteur de l'étude, Daniel Gilford, lors d'un échange avec la presse. Dans le golfe du Mexique, ces émissions ont fait monter les températures de surface de la mer d'environ 1,4 degré Celsius par rapport à ce qu'elles auraient été dans un monde sans changement climatique.

Cette hausse alimente des vents d'ouragans plus puissants. Des phénomènes comme Debby et Oscar sont ainsi rapidement passés de tempêtes tropicales à véritables ouragans. Les ouragans comme Milton et Beryl ont gagné une catégorie sur l'échelle de Saffir-Simpson, de 4 à 5, en raison du changement climatique. Autre ouragan, Hélène, qui a fait plus de 200 victimes, a grimpé de la catégorie 3 à 4. Chaque passage à une catégorie supérieure correspond à une multiplication par quatre environ du potentiel de destruction. Selon une autre étude de Climate Central, entre 2019 et 2023, 84% des ouragans ont été considérablement renforcés par le réchauffement des océans dû à l'activité humaine. Bien que leurs deux études se soient concentrées sur le bassin atlantique, les chercheurs affirment que leurs méthodes peuvent être appliquées aux cyclones tropicaux à l'échelle mondiale.

APS

Le 4^e Prix Cheikh Abdelkrim Dali du 25 au 29 novembre à Alger (organisateurs)

La 4^e édition du concours national du Prix Cheikh Abdelkrim Dali, récompensant la meilleure interprétation du chant andalou, est prévue du 25 au 29 novembre à Alger, et un hommage sera rendu à cette occasion au défunt musicien Nouredine Saâoudi, ont annoncé, hier, les organisateurs.

Lors d'une conférence de presse tenue hier à Alger, la présidente de la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, Wahiba Dali, a affirmé que cette 4^e édition sera organisée à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh ainsi qu'à l'Ecole de musique Abdelkrim-Dali de Kouba, sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre d'une démarche visant à assurer la continuité du travail artistique et à raffermir le rapprochement intergénérationnel et à encourager les jeunes talents dans le but

de protéger et de valoriser l'art andalou algérien. Cette 4^e édition est dédiée à la mémoire du musicien algérien Nouredine Saâoudi, décédé en juillet dernier, dont le parcours artistique sera célébré à l'occasion, en présence de sa famille et de ses amis, a-t-elle ajouté.

Quant au concours, il est prévu du 26 au 28 novembre au siège de l'Ecole Abdelkrim-Dali de musique à Kouba, avec la participation de 8 artistes du répertoire andalou retenus pour la finale. Organisé depuis 2016, le Prix Cheikh Abdelkrim Dali, qui porte le nom de l'illustre artiste Abdelkrim Dali (1914-1978), figure emblématique éminente du chant andalou en Algérie, vise à promouvoir les jeunes talents et à enrichir le registre de cette musique patrimoniale ancestrale.